

[Français]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

ON DEMANDE SI LES CHÈQUES D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET DE PENSIONS DE VIEILLESSE SONT EXPÉDIÉS RÉGULIÈREMENT

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre des Approvisionnement et Services.

Étant donné sa réponse de vendredi dernier relativement à la grève des postiers, savoir que tous les chèques de bien-être social pourraient être dirigés par un programme d'urgence et qu'il inviterait les députés à se mettre au courant de ce programme d'urgence, est-ce que je peux demander à l'honorable ministre quelles sont les implications de ce programme d'urgence pour que les chèques d'allocations familiales et de sécurité de la vieillesse soient bien dirigés à chaque personne?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, le programme d'urgence de distribution des chèques socio-économiques, pensions de vieillesse plus particulièrement, et allocations familiales fonctionne et prévoit l'intégration des services postaux normaux au fur et à mesure qu'il deviendront disponibles. Au sujet des détails de ce programme une invitation a été lancée à tous les députés pour une séance d'information qui aura lieu demain, sur une base régionale, afin de demander leur participation en vue de parfaire ce programme et aussi pour collaborer à sa mise en œuvre.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE CAS D'UN SOUMISSIONNAIRE DE MIRABEL—L'ENQUÊTE SUR LES DEMANDES DE CONTRIBUTIONS POLITIQUES

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Est-il au courant des tentatives faites pour soutirer des contributions politiques et même contrôler les entreprises en cause dans le cas d'au moins un des soumissionnaires voulant obtenir des concessions à Mirabel? Si tel est le cas, a-t-il fait enquête là-dessus?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice): Comme le député le sait, monsieur l'Orateur, il a transmis certains documents au solliciteur général, au ministre des Transports et à moi-même. Ces documents ont été remis aux légistes de la Couronne chargés d'appliquer la loi qui y donneront suite. Nous n'avons pas encore reçu leur rapport.

M. MacKay: Je déduis de la réponse du ministre qu'il va se renseigner davantage. Je pourrais lui signaler que j'ai

Questions orales

des photocopies de chèques qui pourraient avoir une certaine importance, car ils portent la date...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Basford: Monsieur l'Orateur, le député en posant sa question a soulevé un point assez important. S'il a de la documentation, je lui demanderais de la remettre à la Gendarmerie royale.

* * *

● (1430)

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE CAS DES ACTIONNAIRES DE SKY SHOPS EXPORT LTD. AYANT CÉDÉ DES TITRES AU SÉNATEUR GIGUÈRE

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): J'ai une question à poser au ministre du Revenu national, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a pris la peine de se renseigner sur la situation fiscale des actionnaires et administrateurs de Sky Shops Export Limited qui ont contribué à réunir les 5,000 actions nécessaires au sénateur Louis Giguère. Dans l'affirmative, quelle conclusion a-t-il tirée?

L'hon. Jack Cullen (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, à dessein de protéger le caractère confidentiel des informations reçues par le ministère même si nous avons examiné l'affaire, nous ne ferions pas de déclaration avant que les informations ne deviennent publiques.

Des voix: Oh, oh!

M. Cullen: Il semble de mise de ne rien révéler pendant que l'enquête est en cours.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LE CONTRÔLE DES HONORAIRES DE MÉDECINS ET D'AVOCATS PAR CERTAINES PROVINCES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, le premier ministre ayant déclaré qu'il serait inutile que les syndicats négocient des hausses salariales au-delà des lignes directrices parce que, de toute façon, elles seraient frappées d'impôt, j'aimerais lui demander de confirmer si les représentants du gouvernement fédéral ont indiqué, dans leurs discussions avec les provinces portant sur les honoraires des professionnels, leur intention de ne contrôler que les 5 p. 100 des médecins qui ne participent pas à l'assurance-maladie et des avocats qui sont membres de firmes regroupant plus de 10 avocats?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Sauf erreur, les négociations avec les provinces n'ont pas touché ce point. Lors de ma rencontre avec les premiers ministres, ces derniers ont indiqué qu'ils feraient leur possible pour respecter les lignes directrices. Ils ont eu amplement le temps, jusqu'à maintenant, de les examiner plus en détail et je ne suis pas au courant que le point soulevé par le député ait été discuté.